

## Chapitre 7

# **Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Ouest**

Ce chapitre analyse la dynamique économique des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) de 1990 à 2015. La croissance régionale, forte, peut être fragilisée par le chômage des jeunes, tandis que son caractère inclusif et endogène dépend du renforcement de l'intégration régionale. La croissance de la population, de la demande régionale et d'une classe moyenne émergente sont des opportunités importantes pour le développement de l'Afrique de l'Ouest. Valoriser ces atouts appelle à la mise en œuvre de politiques efficaces et à la création de plus d'emplois dans l'économie formelle.

# BREF EN

Favorable, la **croissance** en Afrique de l'Ouest a dépassé 5 % en moyenne entre 2000 et 2014, mais reste à consolider. Portée par la demande, grâce à la démographie et l'essor de la classe moyenne, la croissance de l'activité économique dépend aussi des matières premières et de l'agriculture, tout en restant tirée par les grandes économies de la sous-région (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire).

Dans dix pays pour lesquels les données sont disponibles, les activités informelles représentent entre 68 % et 90 % des **emplois**. Le manque d'emploi formel, d'éducation et l'inadéquation entre compétences et emplois contribuent au chômage, notamment à celui des jeunes, qui s'étend sur une longue durée. D'ici 2035, la population de 15 à 24 ans augmentera de 73 % pour atteindre 117 millions de personnes. Améliorer les capacités du secteur privé s'avère impératif pour soutenir croissance et emplois.

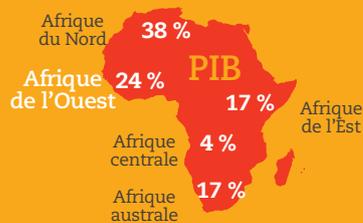
Le taux de **pauvreté** a diminué, passant de 55.4 % en 1990 à 43.8 % en 2013. L'accès aux services de base s'est amélioré : 79 % de la population dispose ainsi d'eau potable en 2017 (d'après les données disponibles). Toutefois, le nombre de pauvres a augmenté. Il s'élève à 144.4 millions de personnes (pour une population totale de 367.6 millions de personnes), en raison de la croissance démographique. Les **inégalités** restent élevées, avec un coefficient de Gini de 0.39 en 2014, et s'accroissent dans plusieurs pays. L'Indice de développement humain (IDH) s'avère le plus faible du continent, à 0.47. La protection sociale demeure insuffisante. La moitié des pays d'Afrique de l'Ouest affichent de fortes inégalités femme-homme.

Une croissance inclusive implique des **stratégies de développement** le long de trois axes principaux. Il s'agit tout d'abord de développer le lien rural-urbain par le biais de villes intermédiaires, de corridors transfrontaliers, des chaînes agroalimentaires, l'accès équitable aux terres et des politiques de redistribution. Ensuite, la mise à niveau de l'offre de produits locaux peut être incitée par des regroupements d'entreprises, l'éducation et la formation aux compétences requises par le marché du travail, ainsi que l'investissement dans le secteur privé. Enfin, il s'agit d'améliorer la capacité des institutions, le cadre réglementaire des entreprises et la fiscalité.

# Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Ouest

## PIB

Le PIB de l'Afrique de l'Ouest représente un quart du PIB total du continent

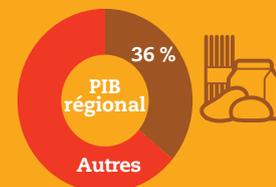


## Agroalimentaire

L'économie agroalimentaire a créé 82 millions de postes

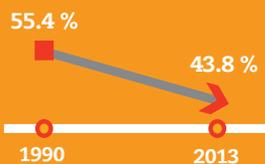


... et représentait déjà 178 milliards USD en 2010

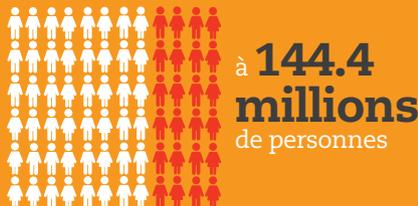


## Pauvreté

Entre 1990 et 2013, le taux de pauvreté a diminué



Toutefois, le nombre de pauvres a augmenté



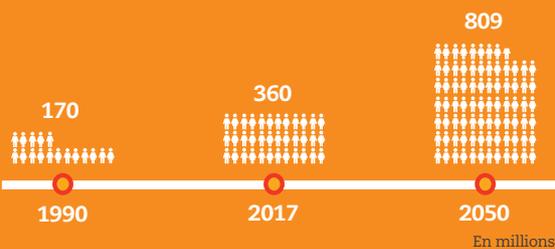
## Inégalité

Le coefficient de Gini en Afrique de l'Ouest a diminué



## Croissance démographique

La population a doublé en l'espace d'une génération, et elle va presque tripler d'ici 2050



## Urbanisation

L'urbanisation continue d'augmenter, les citadins représentent aujourd'hui 43 % de la population



## Profil régional de l'Afrique de l'Ouest

Tableau 7.1. Indicateurs de base pour l'Afrique de l'Ouest, 2017

Population (milliers)	367 566
Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	5 033
Densité de population (habitants/km <sup>2</sup> )	73
PIB en PPA (milliards USD)	1 584
PIB par habitant en PPA (USD)	4 370

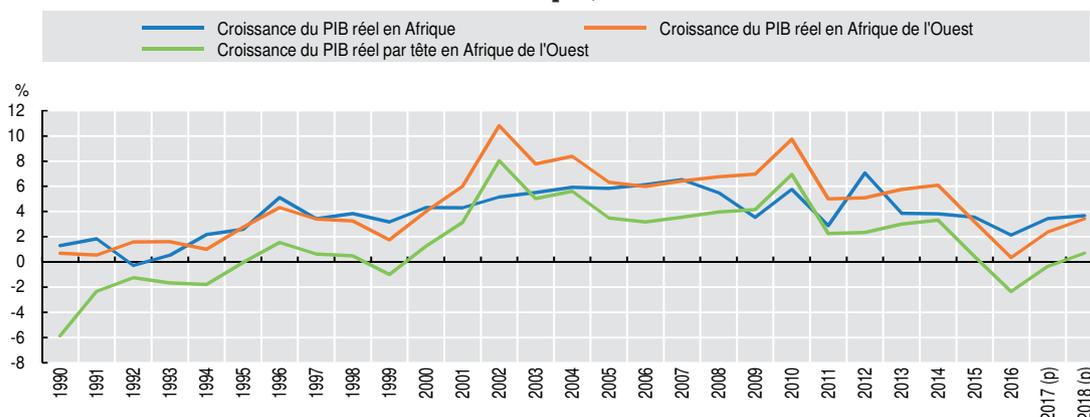
Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données) ; Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données) ; et FMI (2018), *World Economic Outlook Database*.

Tableau 7.2. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique de l'Ouest (milliards USD courants), 2009-18

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Apports extérieurs	Privés	Flux entrants d'IDE	14.8	11.9	18.3	15.4	13.4	11.7	9.7	11.2
		Investissements de portefeuille	0.8	5.0	6.6	18.8	14.4	8.1	5.5	4.7
		Transferts des migrants	21.6	23.3	27.2	27.4	27.6	28.5	28.7	27.8
	Publics	Aide publique au développement (nette, tous donateurs)	12.0	12.2	12.1	13.6	12.2	12.4	12.4	11.5
<b>Total des apports extérieurs</b>		<b>49.2</b>	<b>52.5</b>	<b>64.2</b>	<b>75.3</b>	<b>67.6</b>	<b>60.7</b>	<b>56.3</b>	<b>55.2</b>	
<b>Recettes fiscales intérieures</b>		<b>35.3</b>	<b>43.9</b>	<b>63.3</b>	<b>68.9</b>	<b>67.3</b>	<b>67.7</b>	<b>47.8</b>	<b>39.7</b>	

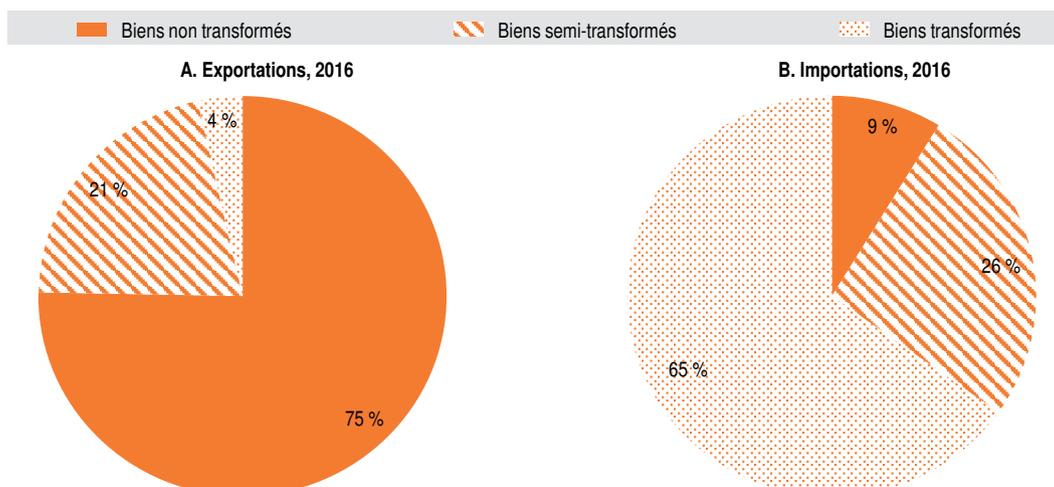
Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international* (base de données), et Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

Graphique 7.1. Dynamiques de croissance en Afrique de l'Ouest et en Afrique, 1990-2018



Source : Calculs des auteurs sur la base de données *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI, 2018).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785888>

Graphique 7.2. Composition des échanges en Afrique de l'Ouest, 2016



Source : Calculs des auteurs sur les bases de données de UNCOMTRADE (2017).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785907>

Les 15 pays d'Afrique de l'Ouest affichent une grande diversité culturelle, linguistique et écologique, avec une différence marquée entre le Nord sahélien et le Sud côtier tout le long du Golfe de Guinée. Sur le plan politique, ils ont presque tous connu des alternances démocratiques, même si la stabilité reste un défi. Leurs économies accusent des différences marquées : la sous-région compte aussi bien des pays cités en exemple pour leur trajectoire de développement, comme le Ghana (120<sup>ème</sup> au classement *Doing Business* 2018 de la Banque mondiale sur le climat des affaires) et la Côte d'Ivoire (139<sup>ème</sup>), que les pays figurant parmi les plus pauvres en PIB par habitant, tels que le Libéria, le Niger, le Mali, le Togo, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Burkina Faso.

La population a doublé en l'espace d'une génération, passant de 170 à presque 360 millions d'habitants entre 1990 et 2017 (30 % et 5 % des populations africaine et mondiale). Selon les projections des Nations Unies, la région sera peuplée par 809 millions d'habitants d'ici 2050, soit 31.7 % de la population africaine et 8.2 % de la population mondiale (UNDESA, 2018). L'habitat se trouve concentré le long du littoral Atlantique, laissant de vastes espaces vides et quasi désertiques. Plus de quatre personnes sur dix (44 %) ont moins de 15 ans, une proportion supérieure à la moyenne du continent (41 %).

Sur le plan de l'intégration régionale, des progrès ont été accomplis aussi bien dans l'harmonisation des politiques économiques que la libre circulation des personnes et des biens. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), fondée en 1975, regroupe deux organisations économiques sous-régionales (encadré 7.A1.1). Elle joue un rôle également politique, avec des avancées en matière de paix et de sécurité. Toutefois, la menace terroriste persiste au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Nigéria.

Deuxième région économique de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest représente 24 % du PIB total du continent derrière l'Afrique du Nord (38 %) et devant l'Afrique australe (17 %), l'Afrique de l'Est (17 %) et l'Afrique centrale (4 %) (FMI, 2017a). Sa croissance, supérieure à 5 % entre 2000 et 2014, a chuté à 0.4 % en 2016 pour rebondir à 3.4 % en 2018. La région reste exposée à des aléas climatiques qui font fluctuer sa production agricole, ainsi qu'aux variations des cours des matières premières. L'activité est polarisée autour de la plus grande économie de la région (annexe 7.A1), le Nigéria (77 % du PIB total et 52 % de la population ouest-africaine). Elle s'avère également soutenue dans certains pays tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal, mais reste très faible, voire négative ailleurs.

La transformation structurelle des économies et les échanges intra-communautaires demeurent nécessaires, afin d'endiguer les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays, tout en comblant le manque d'emplois décents.

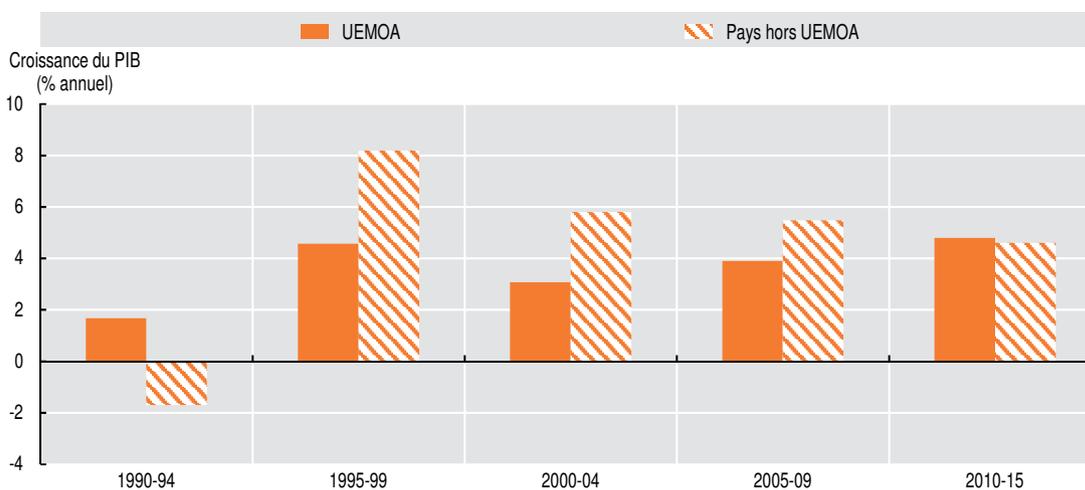
## Dynamiques et déterminants de la croissance

### Une dynamique favorable à consolider

Sur la période 2000-14, l'Afrique de l'Ouest a connu une croissance plus forte que le reste du continent, mais relativement instable. Par exemple, la croissance a chuté à 0,4 % en 2016 (graphique 7.1). Elle a ensuite rebondi en 2017 et devrait se situer à 3,4 % en 2018. Ces fortes variations s'expliquent en partie par des facteurs exogènes, tels que la conjoncture chez les principaux partenaires commerciaux et la fluctuation des cours des matières premières. Les pays de la CEDEAO exportent des produits à forte demande mondiale certes, mais encore sous forme brute à 75,3% en moyenne en 2016 (graphique 7.2). Par exemple, pétrole et minéraux bitumineux représentent 81 % des exportations du Nigéria, le cacao 48 % des exportations ivoiriennes, tandis que les ventes du Ghana à l'étranger portent sur du pétrole à 32,5 %, du cacao et de l'or à 20 % respectivement (OCDE, 2016). Des chocs endogènes jouent également, comme on l'a vu avec l'épidémie du virus Ebola en 2014-15 (Banque mondiale, 2014) ou lors de crises sécuritaires ou politiques.

Néanmoins, la dynamique de croissance varie entre l'UEMOA et les pays hors UEMOA. Après la crise financière internationale de 2008 et 2009, l'activité a augmenté au sein de l'UEMOA de manière un peu plus soutenue, entre 2010 et 2015, que dans les pays hors UEMOA, le Nigéria ayant notamment connu une récession (graphique 7.3). La maîtrise de l'inflation, axée sur un seuil maximal de 3 % en zone UEMOA, entraîne une croissance moins forte – deux fois moins que pour les pays hors UEMOA entre 1995 et 2004 – mais plus stable. Le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone ont au contraire subi des taux d'inflation supérieurs à 10 % en 2016 (CEDEAO, 2016).

Graphique 7.3. Évolution comparée de la croissance réelle des zones économiques de la CEDEAO : UEMOA et pays hors UEMOA



Note : Les sept pays hors UEMOA sont le Cabo Verde, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone.

Source : Calcul des auteurs à partir des *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale (2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933785926>

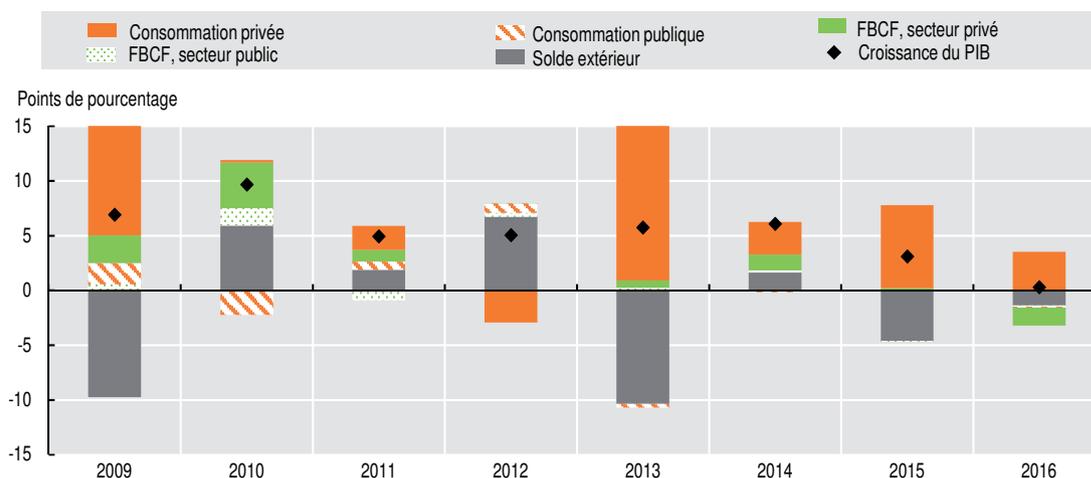
### La consommation privée et l'investissement public soutiennent la croissance

La demande régionale, portée par la démographie et l'essor d'une classe moyenne, tire de plus en plus la croissance. La consommation privée est le premier contributeur à la croissance depuis le début des années 2000 (graphique 7.4). Elle devrait continuer à augmenter de manière à la fois extensive avec la croissance démographique et intensive

avec l'essor d'une classe moyenne relativement aisée. Celle-ci est formée par les ménages dépensant entre 5 et 20 dollars (USD) par jour et par personne à parité de pouvoir d'achat. Elle représentait 44.6 millions de personnes en Afrique de l'Ouest en 2013 selon la base de données PovCal, concentrée dans quelques pays, avec 18.6 millions de Nigériens et un total de 17.2 millions de Ghanéens, d'Ivoiriens et de Sénégalais. Cependant, 53 % de la classe moyenne – définie ici entre 2 et 10 USD de dépenses par personne et par jour (BAfD, 2011) – reste fragile car susceptible de retomber dans la pauvreté (Staatz et Hollinger, 2016).

Sous certaines conditions, la production locale pourrait bénéficier de la forte croissance démographique comme de la classe moyenne. La demande de cette dernière s'adresse de plus en plus aux producteurs locaux et intègre progressivement des biens et services à forte valeur ajoutée (produits transformés et viande notamment). En moyenne, les dépenses alimentaires de la population totale représentent encore 39 % des revenus en Côte d'Ivoire et 65 % au Nigéria (Staatz et Hollinger, 2016 :8).

Graphique 7.4. Décomposition de la croissance par type de dépenses en Afrique de l'Ouest, 2009-16



Source : Calculs des auteurs sur la base des *Perspectives de l'économie mondiale* (FMI, 2018).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785945>

Les pays de la région gagneraient à stabiliser les comptes publics pour dégager des ressources nécessaires aux investissements publics. Les politiques de stabilité macroéconomique, l'annulation de la dette et une amélioration des politiques fiscales sur la décennie 2000 ont permis aux gouvernements de gagner une certaine marge pour engager des programmes d'investissements public. La dette totale en pourcentage du PIB de la zone, estimée à 41.7 % en 2016, reste inférieure au seuil de 70 % fixé par les critères de convergence. Plusieurs États de la zone CEDEAO ont également montré une meilleure capacité à accéder aux marchés internationaux de la dette. En témoigne notamment l'émission d'eurobonds en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Sénégal. Toutefois, le rythme de réendettement s'avère assez rapide pour certains pays (FMI, 2017b). Selon le FMI (2017c), quatre pays ont renoué avec des niveaux de dette sensiblement supérieurs aux critères de convergence : Cabo Verde (129 % du PIB en 2016), Gambie (120 %), Ghana (73 %) et Togo (80 %). De tels niveaux d'endettement public remettent en question la soutenabilité des investissements publics à moyen terme.

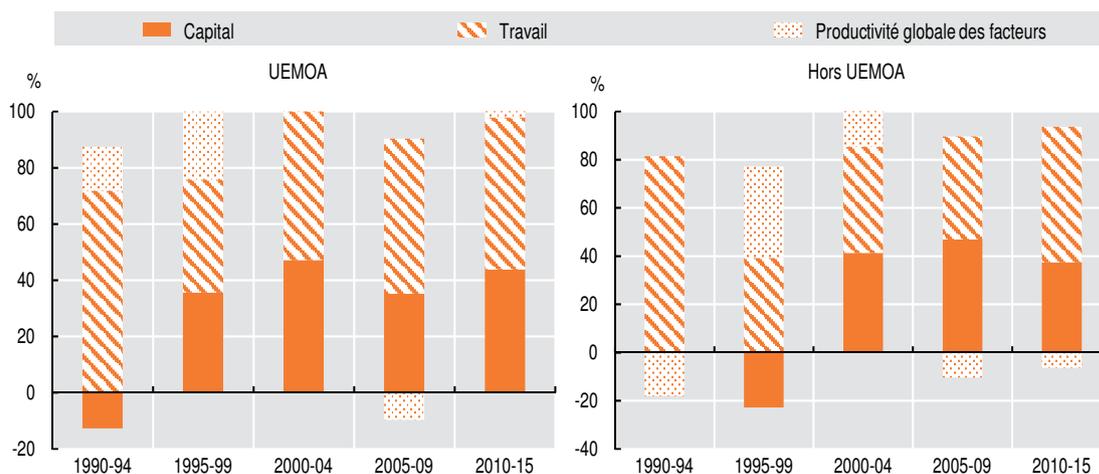
### L'offre locale en produits de consommation et services reste limitée

L'urbanisation rapide soutient la transformation structurelle des économies, mais passe souvent par le secteur informel. Entre 1950 et 2015, le nombre d'agglomérations

de plus de 10 000 habitants est passé de 152 à plus de 1 800. La population urbaine a été multipliée par 30, passant de 5 à 150 millions de personnes (Staatz et Hollinger, 2016). Les citadins représentent aujourd'hui 43 % de la population (Allen et Heinrigs, 2016). En conséquence, la demande en produits agroalimentaires transformés s'avère plus dynamique en Afrique de l'Ouest que la moyenne mondiale (OCDE, 2016). Cependant, si l'offre de biens et de services ne s'accompagne pas d'un double processus d'industrialisation et de transformation locale des matières premières, un important levier de croissance pourrait être perdu. Sans offre locale, la croissance démographique risque d'entraîner une augmentation des importations de denrées alimentaires et autres biens de consommation, aux dépens du solde commercial.

Depuis 2000, le travail et l'accumulation du capital contribuent positivement à la croissance, tandis que la productivité globale s'avère souvent négative. Sur la période 2000-15, le facteur travail a plus contribué à la croissance que le facteur capital, en raison du fort taux de croissance démographique et du poids de l'activité agricole (graphique 7.5).

Graphique 7.5. Dynamique de la décomposition factorielle de la croissance, 1990-2015



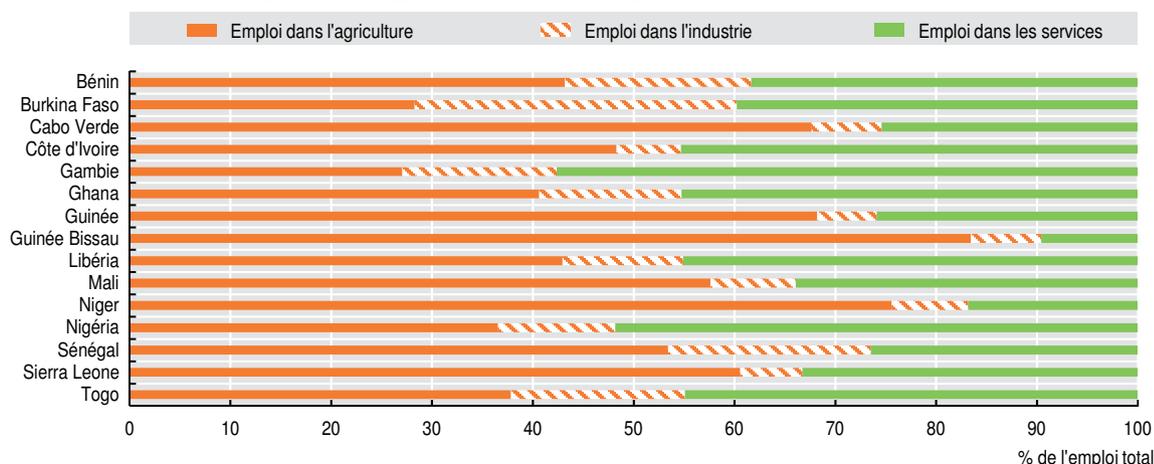
Source : Calcul des auteurs à partir de la base des Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (2017).  
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785964>

## Dynamiques et déterminants de l'emploi et du chômage en Afrique de l'Ouest

### L'emploi, porté par les activités agroalimentaires, est dominé par les secteurs primaire et tertiaire

Le secteur agricole, premier pourvoyeur d'emplois dans la CEDEAO, est suivi par les services et l'industrie. En 2000, il représentait entre 33 % (Gambie) et 77 % des emplois (Niger). Bien que la part de ce secteur ait stagné ou reculé dans tous les pays, elle représente encore près de 51 % des emplois (moyenne simple, graphique 7.6). À l'inverse, les emplois dans le secteur des services augmentent dans presque tous les pays, à l'exception du Mali et du Sénégal. Le secteur tertiaire représente plus de 40 % des emplois en Gambie, grâce à la restauration et l'hôtellerie, de même qu'au Ghana grâce au tourisme (CNUCED, 2015). Au Burkina Faso, le secteur agricole a reculé au bénéfice des services, et surtout du secteur secondaire qui représente 32 % des emplois en 2017 contre 4 % en 2000. Ce bond du secteur industriel correspond à l'expansion des activités minières informelles, principalement l'orpaillage artisanal.

Graphique 7.6. Structure de l'emploi en Afrique de l'Ouest (pourcentage du total de l'emploi en 2017) dans la CEDEAO



Source : Calculs des auteurs sur la base de données de l'OIT (2017), ILOStat.

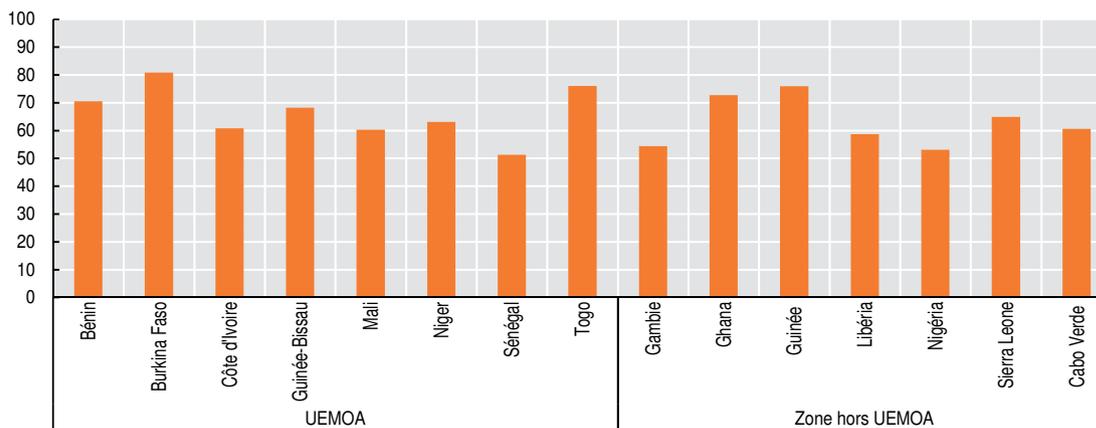
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933785983>

L'économie agroalimentaire offre de bonnes perspectives d'emploi, avec près de 66 % des emplois créés entre 2012 et 2015 – soit 82 millions de postes (Allen, Heinrigs et Heo, 2018 :8). C'est le secteur le plus important dont la production représente 178 milliards USD en 2010, soit 36 % du produit intérieur brut (PIB) régional. Un quart de la population rurale d'Afrique de l'Ouest exerce une activité non agricole (OCDE, 2013). Les activités de transformation, de logistique et de vente au détail génèrent de l'emploi dans le transport, l'emballage et la distribution en zone urbaine. Elles se développent rapidement et sont généralement plus productives que les activités agricoles. D'après les estimations du Club du Sahel et de la CEDEAO, elles représentent 40 % de la valeur ajoutée du secteur, et poursuivront leur expansion à mesure que la région s'urbanisera (Allen et Heinrigs, 2016).

### Le marché du travail reste majoritairement informel

Dans l'ensemble, une part importante de la population est employée, de manière formelle ou non. Les taux d'emploi oscillent entre 80 % au Burkina Faso et 51 % au Sénégal (graphique 7.7).

Graphique 7.7. Taux de participation au marché du travail, en pourcentage de la population active dans la CEDEAO (2015-17)



Source : Calculs des auteurs sur la base de données de l'OIT (2017), ILOStat.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933786002>

Le marché du travail reste toutefois dominé par un secteur informel dynamique. Au niveau sous-régional, le secteur informel représente entre 30 % de l'économie nationale (Togo) et 50 % (Bénin) (FMI, 2017b). Au Sénégal, ce dernier a créé entre 80 % et 97 % des emplois au cours des 20 dernières années (ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal, 2011). Sur les 407 000 entreprises recensées dans ce pays, 97 % relèvent de l'économie informelle (ANSD, 2015). En Côte d'Ivoire, plus de 80 % de la force de travail se trouve dans le secteur informel, un taux qui dépasse 90 % au Mali et au Burkina Faso. À Ouagadougou (Burkina Faso), près de 45 % des chômeurs ne connaissent pas le Bureau public pour l'emploi (DIAL, 2007 cité dans Nordman and Pasquier Doumer, 2015). Les populations les plus vulnérables travaillent dans le secteur informel, à savoir les plus pauvres, les jeunes (BAfD/OCDE/PNUD, 2012) et les femmes. Le tableau 7.3 montre la part du secteur informel dans l'emploi non agricole.

Tableau 7.3. Part du secteur informel dans l'emploi non agricole selon le genre

Pays	Années	Part du secteur informel en pourcentage	Selon le genre en pourcentage	
			Femmes	Hommes
Bénin	2011	94.5	97.7	90.2
Côte d'Ivoire	2016	87.7	93.8	82.4
Gambie	2012	68.2	77.6	62
Ghana	2015	83.2	88.3	75.9
Libéria	2010	77.6	86.3	68.8
Mali	2015	92.1	96.9	87.9
Niger	2011	86.4	95.2	76.4
Sénégal	2015	90.4	93.5	88.2

Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILOStat.

Bien qu'elles soient le moteur de l'activité économique, les activités informelles ne sont pas synonymes d'emplois décents. Certes, elles permettent une certaine flexibilité de l'emploi du temps (BAfD/OCDE/PNUD, 2012), qui peut faciliter la participation à l'activité. Le secteur informel a ainsi favorisé l'intégration des femmes et des jeunes. Au Nigéria, 40 % des femmes se sont lancées dans l'entrepreneuriat en 2013 (BAfD/OCDE/PNUD, 2017 :185). Souvent, les petites entreprises bénéficient d'un réseau social bien structuré, qui leur permet de résister aux chocs économiques. Cependant, ce secteur informel agit aussi comme « trappe à pauvreté » en reléguant les travailleurs, surtout les femmes et les jeunes, vers des activités chronophages et à faible productivité, les privant également d'une protection sociale. En Côte d'Ivoire, 86 % des jeunes entrepreneurs de 15-29 ans font des profits inférieurs au salaire moyen des jeunes employés, alors que 43.9 % des jeunes lancent aussi leur propre affaire (OCDE, 2017a). Ces entreprises informelles, dans le secteur des services et le commerce, dépendent souvent des variations des prix des matières premières dont principalement le carburant et les denrées agricoles. Elles ont des revenus instables qui sont des manques à gagner pour les ressources fiscales des États.

### Le chômage et la précarité de l'emploi touchent principalement les jeunes

Au premier abord, les taux de chômage semblent stagner à un faible niveau dans tous les pays de la CEDEAO, la majeure partie de la population échappant aux statistiques du chômage car travaillant dans le secteur informel. Des pays comme le Bénin, le Burkina Faso et la Sierra Leone ont des taux de chômage fluctuant entre 1 et 5 % (Banque mondiale, 2017). Seuls le Cabo Verde, la Gambie, le Ghana et le Mali présentent des taux supérieurs à 10 %.

Face à la congestion du marché du travail formel, les jeunes se tournent vers le secteur informel. Celui-ci emploie 94 % des actifs au Mali et 93 % des actifs au Bénin, le reste se répartissant entre les secteurs public et privé (OIT, 2012). Le secteur public est le plus grand fournisseur d'emplois formels au Mali (4 % du total des emplois, contre 2 %

pour le secteur privé). Ces postes sont concentrés dans les centres urbains notamment à Bamako, la capitale, où ils représentent environ un quart de l'emploi total (OIT, 2012). En Côte d'Ivoire, l'entrepreneuriat représente 43.9 % de l'activité des jeunes hors agriculture (OCDE, 2017b). Faute de trouver un meilleur emploi salarié, les jeunes préfèrent lancer leur affaire sur le marché informel, où ils cumulent plusieurs emplois précaires.

Les 15-25 ans sont les plus touchés par la précarité de l'emploi. Leur chômage s'élève à 12 % en 2017 et stagne depuis 25 ans, sans comptabiliser les jeunes sur le marché informel, souvent moins diplômés. Leur taux d'emploi, en déclin, s'élève à 41 % en 2017 contre 47 % en 2000. Plusieurs facteurs structurels expliquent le chômage des jeunes : faible niveau d'éducation et de formation, inadéquation des compétences avec les besoins du marché du travail (CENUA, 2015). D'autres facteurs peuvent exacerber la situation, qu'ils soient sociaux avec le clientélisme, politiques avec le népotisme, ethniques et religieux avec des préférences ou des réseaux de solidarité particuliers.

Les personnes sans éducation représentent la principale catégorie de jeunes chômeurs, mais les jeunes diplômés sont encore plus susceptibles d'être au chômage (BAfD/OCDE/PNUD, 2012). Entre 2010 et 2015, les taux de chômage des personnes avec une éducation de base étaient partout inférieurs à 8 %, sauf en Gambie (16 %). À l'inverse, sur la même période les taux de chômage des personnes avec un niveau d'éducation avancé étaient tous supérieurs à 9 %, à l'exception du Ghana, du Libéria et du Niger. L'absence de perspective d'emplois dans le secteur public et privé encourage les plus diplômés à émigrer. Cette « fuite des cerveaux » – *brain drain* – de la sous-région serait un frein pour les secteurs publics comme la santé, indispensables au développement humain (FMI, 2016).

Les jeunes diplômés sont victimes de l'inadéquation entre la formation et l'emploi. La durée moyenne de chômage des jeunes primo-demandeurs d'emploi est de 4.4 ans (Kouakou et Koba, 2015). L'adéquation entre la formation et l'employabilité des candidats constitue l'un des défis majeurs à relever. La faible qualification, l'orientation du système de formation par l'offre et non par la demande et les formations initiales jugées trop théoriques sont des facteurs qui limitent l'employabilité des jeunes. Une enquête réalisée par l'OIT auprès de 27 multinationales en Côte d'Ivoire (onze dans l'agroindustrie, huit dans le secteur bancaire, quatre dans le secteur minier et quatre dans les télécommunications) indiquait l'inadéquation des compétences des jeunes au marché du travail (PNUD, 2013). Développer les compétences nécessite d'améliorer la qualité de la formation, afin de réduire le fossé entre les besoins du système productif et les produits du système éducatif.

Du fait de l'exode rural, les zones urbaines sont de plus en plus touchées par le chômage des jeunes. En quête d'opportunités professionnelles et financières, les jeunes ruraux migrent vers les zones urbaines. Le nombre de jeunes urbains est donc plus élevé. Au Mali, 19 % de la population urbaine est jeune contre 13 % de la population en zone rurale (BAfD/OCDE/PNUD, 2012 :128). Or, le niveau d'éducation des jeunes ruraux est plus faible que celui des jeunes urbains, ce qui freine leur entrée sur le marché du travail.

### **La croissance démographique pose un défi sans précédent**

Face à la pression démographique, le marché du travail ouest-africain aura des difficultés à absorber les nouveaux entrants. Malgré un rythme de croissance soutenu, les niveaux d'emploi et de chômage, dans la moyenne continentale, ont peu varié depuis les années 1990. Le taux moyen d'emploi de la région est en effet passé de 58 % à 62 % entre 1990 et 2017. D'ici 2035, les jeunes âgés de 15 à 25 ans représenteront 20 % de la population ouest-africaine, contre 15 % au niveau mondial (UNDESA, 2018) – une pression qui alimente les flux migratoires intra-africains et hors de l'Afrique.



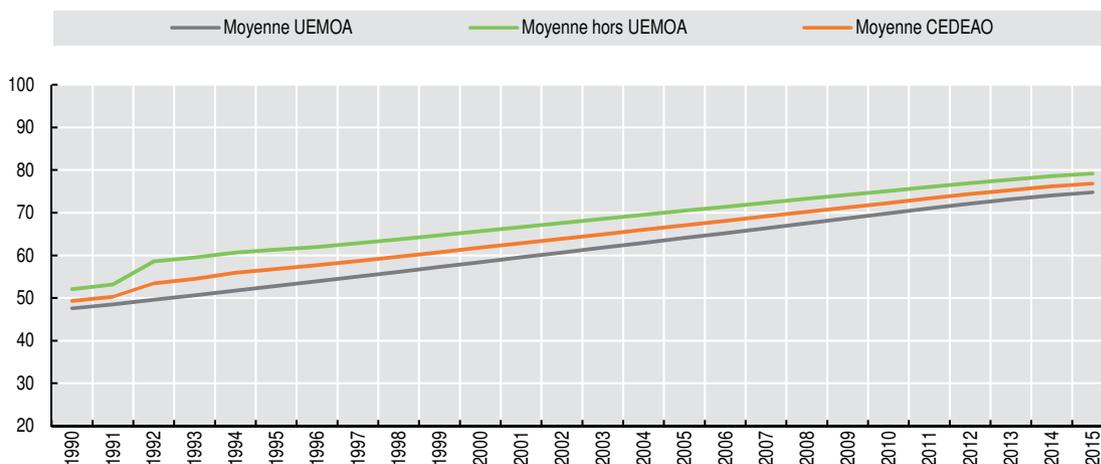
## Dynamiques des inégalités en Afrique de l'Ouest

### L'accès aux services sociaux de base s'est nettement amélioré

Dans l'ensemble, les indicateurs de niveau de vie montrent une amélioration dans la sous-région, malgré une croissance démographique de 3.5 % par an. Même s'il demeure le plus faible du continent avec celui de l'Afrique de l'Est, l'IDH est partout en progression et se situe à 0.47 en 2017 pour l'ensemble de la sous-région, comparé à 0.33 en 1990. L'IDH se situe entre 0.35 au Niger et 0.65 au Cabo Verde. L'espérance de vie à la naissance s'élève à 60 ans (hommes et femmes confondus) en moyenne sur la période 1990-95, contre 51 ans au début des années 1990 (PNUD, 2017a).

L'accès aux services de base s'est également amélioré, même si des progrès restent à faire. L'accès à l'eau potable (graphique 7.8), aux services d'assainissement, à l'électricité et aux téléphones mobiles est en hausse (annexe 7.A3). Ainsi, le seuil de la population ayant accès à l'électricité est passé de 0.4 % au Libéria en 2000-07, au sortir d'une longue guerre civile, à 8.4 % en 2008-17.

Graphique 7.8. Taux d'accès à l'eau potable en Afrique de l'Ouest, 1990-2015 (en % de la population)



Source : Réalisé à partir de la base de données *Indicateurs du développement dans le monde*, Banque mondiale (2017).  
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933786021>

Quasiment tous les pays ont connu un recul relatif des taux de pauvreté sur la période 1990-2015, bien que le nombre de pauvres ait augmenté. D'après les données de la Banque mondiale (2017), la pauvreté extrême – au seuil de 1.90 USD en parité du pouvoir d'achat – a diminué de 55.4 % à 43.8 % de 1990 à 2013 en Afrique de l'Ouest. La répartition des revenus par quintile s'est légèrement améliorée aussi entre 1990 et 2015 (graphique 7.A3.1). Ces améliorations s'expliquent essentiellement par les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) dont 13 pays ont bénéficié (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo). Au Burkina Faso par exemple, le rythme de la réduction de la pauvreté depuis 2000 est identique à celui observé en Chine entre 1996 et 2013 (chapitre 1).

Cependant, ce recul relatif de la pauvreté masque une augmentation absolue du nombre de pauvres, ainsi que des privations très élevées chez les plus démunis. Le nombre de personnes vivant en extrême pauvreté en Afrique de l'Ouest est passé de 98.9 millions (55.4 %) en 1990 à 144.4 millions (43.8 %) en 2013. Cette augmentation paradoxale alors que la proportion des pauvres a diminué s'explique par la croissance démographique importante, notamment chez les populations les plus pauvres. L'indice de pauvreté multidimensionnelle

reste à 0.4 en moyenne pour les pays où les données sont disponibles. Ce niveau est le plus élevé du continent avec l'Afrique de l'Est. Près de 67 % de la population vit en situation de pauvreté multidimensionnelle et l'intensité des privations parmi les pauvres s'élève à 56 %. Parmi ces privations, l'Afrique de l'Ouest affiche le plus bas niveau d'éducation du continent : 35 % de la population n'a pas été scolarisée avant la fin du primaire et dans 38 % des ménages, personne n'est ou n'a été scolarisé (OPHI, 2017).

### Une baisse globale des inégalités malgré leur niveau élevé dans les grandes économies de la région

L'évolution de l'indice de Gini montre une tendance globale à la baisse des inégalités de revenu. Les inégalités en Afrique de l'Ouest sont passées en moyenne de 43.2 entre 1990 et 1995 à 39.6 entre 2014 et 2017. Cependant, cette tendance globale cache des divergences profondes entre pays (tableau 7.4). La baisse est plus marquée pour la zone hors UEMOA, en effet.

Tableau 7.4. Inégalités de revenu en Afrique de l'Ouest (indice de Gini, 1990-2017)

Pays	Indice de GINI		
	Première année	Dernière année	Variation
<b>Bénin</b> (première année 2003 ; dernière, 2015)	38.6	47.8	9.2
<b>Burkina Faso</b> (1994 ; 2014)	50.8	35.3	-15.5
<b>Cabo verde</b> (2001 ; 2007)	52.5	47.2	-5.3
<b>Côte d'Ivoire</b> (1993 ; 2015)	36.1	41.7	5.6
<b>Gambie</b> (1998 ; 2003)	48.5	47.3	-1.2
<b>Ghana</b> (1993 ; 2012)	33	42.2	9.2
<b>Guinée</b> (1994 ; 2012)	52.6	33.7	-18.9
<b>Guinée-Bissau</b> (1993 ; 2010)	43.6	50.7	7.1
<b>Libéria</b> (2007 ; 2014)	36.5	33.2	-3.3
<b>Mali</b> (1994 ; 2010)	50.4	33	-17.4
<b>Niger</b> (1994 ; 2014)	41.5	34	-7.5
<b>Nigéria</b> (1993 ; 2010)	45	44.7	-0.3
<b>Sénégal</b> (1994 ; 2011)	41.4	40.3	-1.1
<b>Sierra Leone</b> (2003 ; 2011)	40.2	34	-6.2
<b>Togo</b> (2006 ; 2015)	42.2	43	0.8

Source : Réalisé à partir de la base de données Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale (2017).

Cependant, dans les pays les plus riches, les inégalités restent marquées. De 1993 à 2003, les inégalités de revenu ont diminué de plus de 10 points au Nigéria avant de repartir à la hausse entre 2004 et 2011, pour atteindre leur niveau de 1993 (PNUD, 2017b). Au Ghana, l'élasticité croissance-inégalités est positive (0.236 entre 1998 et 2014), signe d'une croissance non inclusive (PNUD, 2017b). Des situations de hausse de revenus (croissance économique) et d'emplois coexistent parfois avec la hausse des inégalités et de la pauvreté, à cause d'une inégale répartition des revenus et de la prédominance du marché informel. À différentes périodes, on a pu observer des réductions de la pauvreté qui coexistent avec une augmentation des inégalités comme au Ghana, Nigéria, Sénégal et Togo. Au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau, on a observé à la fois une hausse de la pauvreté et des inégalités.

La répartition des richesses en Afrique de l'Ouest semble s'opérer en faveur d'une classe moyenne ou intermédiaire. La part des revenus détenus par les 60 % de la population intermédiaire a augmenté de 44.2 % à 47.3 % entre les périodes 1990-95 et

2014-17. Elle s'explique par les politiques de réduction de la pauvreté et autres initiatives PPTTE depuis le début des années 2000. Il est important de continuer à investir plus dans les secteurs qui permettent une réduction de la pauvreté, pour créer de l'emploi et assurer la protection sociale afin de diminuer la vulnérabilité (chapitre 8).

Les inégalités de revenus et d'opportunités restent encore très importantes entre les hommes et les femmes. La moitié des pays de la région – Gambie, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Sierra Leone – ont un niveau de discrimination de genre dans leurs institutions sociales très élevé, selon l'indicateur Institutions sociales et égalité femme-homme (SIGI), allant de 0.25 pour la Côte d'Ivoire à 0.52 pour la Gambie (Bouchama et al., 2018). Malgré les efforts pour favoriser la participation politique des femmes – adoption de quotas dans six pays –, elles ne représentent que 16 % des parlementaires en 2017 en moyenne. Les niveaux s'avèrent cependant très hétérogènes en fonction des pays. Le Sénégal compte 43 % de femmes députées, contre 6 % au Nigéria.

Certaines normes et pratiques sociales peuvent, entre autres, exacerber ces inégalités. En dépit des politiques mises en place dans la sous-région pour prévenir les mariages précoces, 30 % des filles âgées de 15 à 19 ans sont mariées (Bouchama et al., 2018 :9). Malgré les réformes légales, l'accès à la propriété foncière des femmes reste difficile. Au Ghana, seulement 10 % des terres privées sont détenues par des femmes (Derry, 2016). En Sierra Leone, le *Devolution of Estate Act* de 2007 dispose que la terre soit répartie équitablement entre les hommes et les femmes, mais n'est pas suffisamment appliqué (Corrigan, 2016). Les pratiques défavorisant les femmes reflètent les normes liées à la valeur symbolique et économique des terres arables. Au Burkina Faso, le statut « mobile » de la femme, qui vivra dans des ménages distincts entre sa naissance, son mariage et son veuvage, est l'un des freins à l'accès à la propriété foncière. Le droit coutumier qui régit l'allocation des terres agricoles dans certaines communautés entend protéger la richesse agricole en favorisant les hommes (OCDE, 2018b).

## Recommandations

La transformation structurelle de la sous-région est reconnue par les gouvernements comme un enjeu principal pour assurer une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois. En effet, il est crucial d'augmenter la productivité des activités locales pour créer des emplois à destination des jeunes qui entrent sur le marché du travail. Accélérer la transformation structurelle permettra de résorber le secteur informel, prépondérant dans la région. En même temps, les réformes devront prévoir la redistribution des richesses et la lutte contre la pauvreté, afin de corriger les effets de la transformation structurelle des économies sur les multiples formes d'inégalités. Des systèmes de protection sociale efficaces restent à créer, afin d'allouer les ressources équitablement en répondant aux transformations des économies nationales.

Déployer des politiques sectorielles ne suffira pas à obtenir la transformation des ressources naturelles sur place. Les stratégies de transformation structurelle se sont concentrées sur les secteurs exportateurs de ressources naturelles. Souvent, des zones économiques spéciales (comme le *Lagos Deep Offshore Logistics* au Nigéria) ont aussi été utilisées pour promouvoir ces activités ciblées vers l'exportation. Ces stratégies ont connu certains succès, mais sans toujours permettre l'essor réel de la transformation de produits locaux sur place. De plus, ces politiques tendent souvent à créer des enclaves sans générer assez de liens entre les activités pour mieux tirer parti du dynamisme des économies locales.

Sans négliger ces stratégies tournées vers l'exportation, les politiques de développement peuvent mieux tirer parti des atouts de la sous-région pour favoriser une croissance

endogène et plus inclusive. Parmi ces atouts figure l'essor d'une classe moyenne, comme vu précédemment. L'urbanisation rapide s'appuie en outre sur des villes intermédiaires. Ce changement spatial de la région a permis de réduire les distances entre producteurs des zones rurales et consommateurs des zones urbaines et péri-urbaines, favorisant la productivité de l'agriculture et l'essor de l'agroalimentaire. Cette urbanisation rapide a aussi entraîné un boom de la construction, une opportunité importante pour développer des villes durables, notamment en investissant dans des infrastructures adéquates et des systèmes de transport collectif. Autre atout : l'intégration économique reliant la majorité des pays de la sous-région. Les pays de la zone ont établi des critères de convergence ambitieux, qu'il s'agira de mettre en place et d'approfondir afin de rendre l'intégration plus profitable encore.

### Développer le lien rural-urbain pour créer des emplois

La croissance des villes secondaires, la promotion des activités productrices de capital et les activités de service représentent une opportunité pour les emplois des jeunes entre les zones rurales et urbaines. Cette transformation spatiale offre une opportunité pour rendre les zones rurales et péri-urbaines plus productives en répondant à cette demande urbaine de proximité. En zone urbaine la demande de consommation alimentaire est en effet plus diverse qu'en zone rurale (Staatz et Hollinger, 2016). Pour réaliser ce potentiel, il sera important de continuer à mener l'agenda de réformes de gouvernances multiniveaux. Mieux clarifier les compétences des gouvernements nationaux, régionaux et locaux en fonction du principe de subsidiarité, renforcer la participation citoyenne, ainsi que la transparence et la redevabilité des gouvernements doit accompagner des politiques de décentralisation fiscale. Ces axes sont importants pour favoriser le développement des territoires et des économies locales.

Plusieurs corridors transfrontaliers en Afrique de l'Ouest représentent des opportunités pour mettre en valeur les chaînes de valeurs régionales. Le programme de coopération transfrontalière SKBo (Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso) regroupe des villes intermédiaires du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso où l'économie reste rurale. Il est centré sur le commerce transfrontalier entre les grands axes d'échanges et les identités culturelles des territoires. En s'appuyant sur l'identité locale, SKBo contribue à la diversification de la production agricole et à l'accroissement de la rentabilité et des échanges. Le programme propose des services d'accompagnement aux agriculteurs (coton, légumes frais, oléagineux, fruits tropicaux, noix de cajou, agrumes, pommes de terre et mangues) et soutient l'accès aux intrants agricoles de qualité, à travers l'approvisionnement en fertilisants, en alimentation animale et en semences améliorés (BAfD/OCDE/PNUD, 2015). En mai 2018, les autorités des trois pays ont ainsi décidé de faire de ce corridor une zone économique spéciale, en vue d'inciter les entreprises agro-industrielles et minières à s'installer dans cette région.

Pour développer ces atouts, les pays pourraient considérer de nouvelles approches, qui complèteraient les autres politiques du lien rural-urbain. Ainsi, les pays pourraient définir une stratégie industrielle régionale pour développer les activités faisant le lien entre les producteurs agricoles ruraux et les producteurs industriels urbains ainsi qu'entre les producteurs ruraux et les consommateurs en zones urbaines (Allen, Heinrigs, Heo, 2018). Par exemple, pour développer la filière mangues, le Mali a adopté des actions ciblées : améliorer l'offre de formation, développer des certificats de qualité, encourager la formalisation des entreprises privées et améliorer la logistique en particulier le transport (routes rurales dans la région de Sissako), l'emballage et la chaîne de froid, créant des liaisons entre différents maillons de la chaîne de valeur. Ces actions ont aussi bénéficié de la coopération transfrontalière, permettant de désenclaver les régions.



Renforcer la qualité des biens publics nécessaires aux activités économiques permettra de lever des contraintes à la croissance agricole. L'économie alimentaire pèse déjà plus d'un tiers du PIB régional (Allen et Heinrigs, 2016). Cependant, le secteur souffre d'un manque d'investissement malgré les recommandations de l'Union Africaine (UA). Dans la déclaration de Maputo en 2003, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) prévoit que les pays africains y consacrent 10 % de leur budget national. Depuis, seuls le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint cet objectif sur plusieurs années consécutives, et le Ghana l'a atteint sur une seule année (Wade et Niang, 2014). L'apport d'électricité et l'accès aux petits matériels et équipements agricoles sont entre autres des aspects importants à mieux valoriser. De plus, les économies rurales ne dépendent pas seulement de l'agriculture car la productivité est plus importante dans les segments non-agricoles. Les politiques peuvent saisir ces dynamismes des économies locales pour développer les activités post-récolte de l'économie alimentaire, comme la transformation, la logistique et la vente au détail. Des investissements ciblés, par exemple dans les capacités de transport, d'entreposage et de distribution, peuvent s'avérer stratégiques.

Les États doivent se coordonner pour anticiper les transformations liées aux dynamiques de peuplement, notamment l'accès équitable aux terres. Les contestations et les conflits fonciers sont récurrents dans certaines zones, faute de systèmes bien établis. La sécurisation foncière peut réduire les risques de conflits, encourager l'investissement productif dans l'agriculture et ralentir l'exode rural des jeunes. Les États de la sous-région doivent envisager des solutions pragmatiques à la sécurisation foncière en trouvant un équilibre entre le droit traditionnel et le droit moderne. À cet égard, certains pays comme le Mozambique, la Tanzanie, ou encore le Viet Nam ont adopté des réformes foncières (OCDE, 2016) qui peuvent servir de source d'inspiration.

### **Mettre à niveau la capacité d'offre locale en produits de consommation et services**

Les politiques de développement de la sous-région doivent mettre à niveau l'offre locale en biens et services, principalement informelle, pour tirer parti des nouvelles exigences de la classe moyenne. Les migrations des zones rurales vers les zones urbaines ont modifié les modes de consommation des ménages. Ainsi, les ménages s'approvisionnent de plus en plus sur les marchés et non plus par leur propre production agricole (Allen and Heinrigs, 2016). Les politiques publiques peuvent aider les microentreprises à relever leur productivité et leur revenu, grâce à des programmes de microfinance, de formation et d'appui à l'innovation.

Les entreprises locales peuvent bénéficier d'actions ciblées dans les regroupements d'entreprises existantes pour sortir de l'informalité. Au Ghana, développer les biens publics (routes, électricité, services sociaux) et faciliter l'acquisition de compétences ciblées dans le cluster de Suame Magazine a permis d'augmenter la productivité des entreprises locales notamment grâce à un meilleur accès aux infrastructures. La *Suame Magazine Industrial Development Organization* (SMIDO) a été créée pour pallier le manque de soutien et de dispositifs publics de protection sociale (BAfD/OCDE/UNDP, 2017). Au Nigéria, l'expérience des autorités régionales de Lagos montre que le regroupement des entreprises informelles au sein d'une organisation est plus efficace que lutter contre leur création. Ainsi, dans le quartier d'Otigba à Lagos, CAPDAN est une organisation qui chapeaute des entreprises du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Elle les représente auprès de l'administration et participe à la collecte d'impôt (Oyelaran-Oyeyinka, 2014).

Afin d'accroître la productivité des travailleurs informels, les politiques d'éducation devraient soutenir l'investissement dans le capital humain. Au niveau national, les États

devraient investir dans la formation managériale des dirigeants des petites entreprises et faciliter les compétences acquises dans le secteur informel par la certification, comme c'est le cas en Afrique du Sud, au Bénin, en Éthiopie, au Mali ou au Sénégal (BAfD/OCDE, 2008). Au Ghana, les apprentis installés à leur compte et ayant suivi une formation dans un établissement de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP), gagneraient 49 % de plus que s'ils avaient opté pour un emploi salarié (BAfD/OCDE/UNDP, 2017). Cependant, la part des étudiants du secondaire inscrits dans des programmes de formation professionnelle formelle reste encore très faible au Ghana (1.8 %), suivie par le Sénégal (4.5 %). L'apprentissage informel est le principal moyen d'acquérir des compétences dans les zones urbaines ouest-africaines. Au Ghana, les apprentissages informels représentent jusqu'à 90 % de la formation de base et les apprentis constituent près de 25 % de la population active. Pour promouvoir l'essor d'entrepreneurs productifs, il est important que les interventions soient ciblées en les accompagnant sur l'ensemble de leur parcours. Il s'agit également de relier la conception des programmes aux évaluations d'impact. Les politiques sont plus efficaces en intégrant une formation entrepreneuriale dans l'enseignement formel, et en éveillant l'esprit d'entreprise chez les jeunes avec des exemples réussis et des modèles à suivre (OECD, 2017a).

Il convient d'apporter un soutien matériel et institutionnel aux jeunes entrepreneurs talentueux afin qu'ils puissent valoriser leurs activités au-delà du stade de la start-up. Depuis 2014, les incubateurs locaux encouragent la création d'entreprises technologiques à forte valeur ajoutée (tableau 7.5). A l'instar de l'investissement kenyan dans la Savannah Valley, les États ouest-africains pourraient définir ensemble une stratégie d'économie numérique et créer des pôles de compétitivité sous-régionaux. Au Nigéria, l'écosystème des start-ups de Lagos a bénéficié de la croissance organique des petites entreprises. Si la région a pu bénéficier d'avancées remarquables sur les technologies numériques, l'exemple de l'Afrique de l'Est montre que ces technologies peuvent être déployées plus rapidement encore.

Tableau 7.5. Principaux incubateurs de start-ups actifs en Afrique de l'Ouest

Pays	Nom du dispositif
Bénin	e-TRILABS, Jokkolabs Cotonou
Burkina Faso	Yam Pukri, Jokkolabs Ouagadougou
Côte d'Ivoire	Jokkolabs Abidjan, W Hub, Akendewa
Gambie	Jokkolabs Banjul
Ghana	mFriday, Meltwater Entrepreneurial School of Technology, MEST, gSpace, Kumasi Hive
Libéria	iLab Liberia
Mali	Jokkolabs Bamako
Nigéria	Fondation Tony Elumelu, L5 Lab, Co-creation Hub, Wennovation Hub
Sénégal	Jokkolabs Dakar, CTIC Dakar, Africa Living Lab, E-Cover, Synapse
Sierra Leone	AFFORD Sierra Leone
Togo	Woe Lab, Ecohub, Innov'Up, FabLab

Source : BAfD/OCDE/PNUD, 2017.

L'épargne et les flux financiers pourraient être mieux mobilisés pour financer les entreprises locales. L'Afrique de l'Ouest a un niveau de surliquidité problématique, révélateur des difficultés d'emprunt des entrepreneurs (Dolumbia, 2011). Sans accès au crédit et avec des niveaux de compétences inférieurs, les petits entrepreneurs ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle (BAfD/OCDE/PNUD, 2017). D'après une enquête réalisée en 2014 auprès de 3 000 PME et 18 banques commerciales au Nigéria, il apparaît que les deux tiers des banques ont rejeté plus de la moitié des demandes de prêt déposées par des PME (KPMG/EDC, 2014).

Les États pourraient orienter les transferts de fonds des migrants, évalués à 27.82 milliards USD en 2016, vers l'investissement (tableau 7.2). Cette mission pourrait relever des agences de promotion des investissements (OCDE, 2017b) ou des unités spécialement dédiées à la diaspora comme dans le cas du Ghana. Les organismes de garantie du crédit peuvent combiner un appui financier et une activité de conseil.

L'aide internationale, évaluée à 12.36 milliards USD (OCDE/CAD, 2017) pourrait mieux servir l'investissement. Le Fonds africain de garantie (FAG) pour les PME, qui alloue 54 % de sa capacité à l'Afrique de l'Ouest (soit 124 millions USD) est un bon exemple de viabilité financière du crédit. Le Burkina Faso s'est doté d'un programme efficace, qui associe capitaux privés et contributions de bailleurs. Les prêts sur actifs, tels que l'affacturage et le crédit-bail, peuvent étoffer les flux de trésorerie d'une entreprise, tout en permettant à cette dernière de s'affranchir des exigences strictes liées au crédit classique.

L'économie de la région pourrait s'améliorer en modifiant la structure et la destination des exportations. Les échanges intra-régionaux sont certes plus élevés que la moyenne africaine, mais ils restent marqués par l'importance des flux informels (Mitaritonna et al., 2017). Par ailleurs, l'effet de l'ouverture du commerce sur la croissance n'est pas significatif dans la zone CEDEAO. Il s'avère négatif pour l'UEMOA et positif pour la ZMAO, en raison de la structure des exportations, dominées par des matières premières, tout comme celle des importations, dominées par les biens de consommation finale. Autre facteur d'explication : le commerce intra-régional reste insuffisant à hauteur de 10.5 % du commerce extérieur, avec des exportations à l'intérieur de la région qui ne dépassent pas 13.6 % du total.

Mettre à niveau les économies locales implique d'améliorer les données sur l'emploi et l'activité. Les statistiques disponibles reposent sur des bases de données administratives parfois incomplètes ou peu fiables. Ainsi, elles sous-évaluent les poids respectifs du secteur informel et du secteur agricole. Les statistiques relatives au revenu rural restent rares. Les enquêtes de la Banque mondiale sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) et sur les ménages, outre la base de données RIGA de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), couvrent un nombre limité de pays (BAFD/OCDE/PNUD, 2015). Les États pourraient s'appuyer sur l'aide financière et l'expertise des organisations internationales pour réaliser des recensements. Apporter un soutien logistique et administratif aux instituts de recherche et de sondage aiderait à compléter les données infranationales.

### **Renforcer les actions ciblées pour améliorer les capacités des institutions, le cadre réglementaire des entreprises et une fiscalité adéquate**

L'amélioration des capacités des institutions, de l'environnement des affaires et des systèmes fiscaux consolidera les réformes précédentes pour accroître les ressources de l'État et étendre le marché formel. Les États doivent continuer à créer un environnement favorable aux affaires, à l'investissement et à l'accumulation de capital, pour soutenir une croissance durable. La lutte contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale et le détournement de fonds publics est un exercice important, qui demande de renforcer les capacités des institutions et s'assurer de leur complémentarité et coordination. Par exemple, les flux financiers illégaux alimentent les situations d'insécurité, de violence et de conflit en Afrique de l'Ouest – la région représente 3.6 % des revenus mondiaux d'origine criminelle (OCDE, 2018a :70). La CEDEAO, les États et les organisations internationales doivent entreprendre des actions multilatérales et transfrontalières pour réduire les opportunités des économies criminelles (OCDE, 2018a). Enfin, la mobilisation des recettes intérieures devient plus aisée lorsque les citoyens s'aperçoivent des bénéfices tirés du paiement des impôts, en termes de services publics de qualité (OCDE/ATAF/CUA, 2017).

Il convient de définir les conditions auxquelles un régime d'exemption temporaire encouragerait efficacement la création d'entreprises formelles et quelles mesures

complémentaires peuvent être prises. Ainsi, il faudrait simplifier les formalités administratives et le système d'imposition comme par exemple avec l'adoption d'un impôt unique et la non-rétroactivité de l'imposition et des guichets uniques pour simplifier les démarches administratives. La systématisation temporaire de délais de grâce ou les remises d'impôt pourraient inciter les acteurs du secteur informel à se formaliser. Une bonne politique fiscale peut contribuer à réduire les inégalités si elle affecte positivement le bien-être des ménages. De plus, des mesures complémentaires à la fiscalité doivent accompagner ces politiques pour encourager la formalisation, comme le développement de systèmes de protection sociale, ou des formations ciblées permettant d'améliorer les compétences des employés, ou des aides ciblées pour le financement des PME.

Les investissements locaux devraient réduire les distorsions fiscales entre les grandes entreprises internationales et les petites entreprises locales. D'une part, les exemptions fiscales accordées aux firmes multinationales ne favorisent pas toujours la création d'emploi et sont un manque à gagner pour les ressources publiques. Les États ouest-africains pourraient reconsidérer une politique fiscale coordonnée concernant les entreprises étrangères. D'autre part, la complexité des procédures fiscales et la charge fiscale dissuadent les travailleurs à déclarer leur activité. Une double action coordonnant simplification et allègement fiscal pourrait augmenter la proportion d'entreprises créées dans le secteur formel.

Le secteur informel doit être préservé de réformes trop abruptes, puisqu'il est à la fois un amortisseur social et un réservoir d'emplois pour l'Afrique de l'Ouest. D'une part, il permet de créer des emplois pour les nouveaux entrants sur le marché du travail. D'autre part, il apporte un degré de sécurité de l'emploi et une garantie financière aux populations fragiles sur le marché du travail formel, en particulier les jeunes et les femmes.

Renforcer le système de sécurité sociale et inclure le secteur informel pourrait rompre le cercle vicieux de la précarité de l'emploi et des inégalités. En effet, la précarité de l'emploi associée aux difficultés d'accès aux ressources productives et aux services sociaux de base nécessite des dispositifs de protection sociale (chapitre 8) favorisant le travail décent et améliorant la productivité. Globalement, un pacte de stabilité sociale en Afrique de l'Ouest doit accompagner le pacte de stabilité économique déjà en œuvre dans la zone UEMOA, avec des investigations en cours pour l'étendre à l'ensemble de la CEDEAO. Des programmes sociaux peuvent également cibler les populations les plus fragiles. Au Niger, le programme des branchements sociaux, introduits en 2002, qui subventionne le raccordement des ménages pauvres au réseau d'eau dans les zones urbaines déshéritées, s'est révélé efficace : en seulement un an et demi, les taux d'accès ont atteint les objectifs du plan quinquennal.

En soutenant le *mobile banking*, les États peuvent inciter les entreprises à adopter des pratiques financières formelles. En 2016, l'UEMOA a adopté une stratégie de développement du *mobile banking* pour renforcer l'inclusion financière à 75 % de la population de la région d'ici 2021. Cet outil peut apporter une certaine sécurité matérielle aux commerçants du secteur informel. Si les pouvoirs publics s'associent aux entreprises de télécommunication, ils pourraient définir une forme de taxe ou de cotisation sociale liée à chaque transaction. Un tel système pourrait être à la fois une source de revenus publics et un moyen de traçabilité plus efficace que l'auto-déclaration.

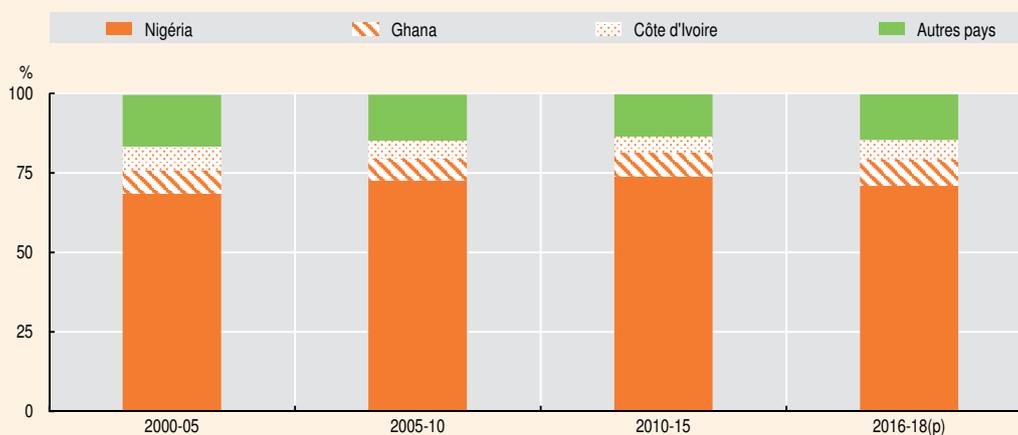


## Annexe 7.A1. Les zones économiques de l'Afrique de l'Ouest

### Encadré 7.A1.1. Les zones économiques de la CEDEAO

La CEDEAO comporte deux zones économiques, en plus de l'archipel du Cabo Verde. L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a succédé en 1994 à l'UMOA (fondée en 1962). Elle comprend huit États (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) liés par l'usage d'une monnaie commune, le Franc CFA (XAF). Elle a adopté en 1999 un pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, limitant à 3 % le taux annuel d'inflation. Depuis 2000, six autres pays (Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone) sont regroupés au sein d'une nouvelle entité appelée Zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Entre 2015 et 2017, ils représentaient environ 83 % de la CEDEAO. La création d'une seule zone monétaire est prévue, mais la monnaie unique programmée pour 2015 a été reportée à 2020. En 1976, le Cabo Verde a adhéré à la CEDEAO et en décembre 2000, la Mauritanie s'en est retirée. Depuis juin 2017, le Maroc manifeste le désir d'intégrer l'organisation, ce qui pourrait avoir un impact sur tous les indicateurs de la sous-région, dont les locomotives économiques sont pour l'instant le Nigéria, le Ghana (7.5 % du PIB sous-régional) et la Côte d'Ivoire (6 %, graphique 7.A1.1).

Graphique 7.A1.1. Parts des pays dans le PIB de l'Afrique de l'Ouest, 2000-18



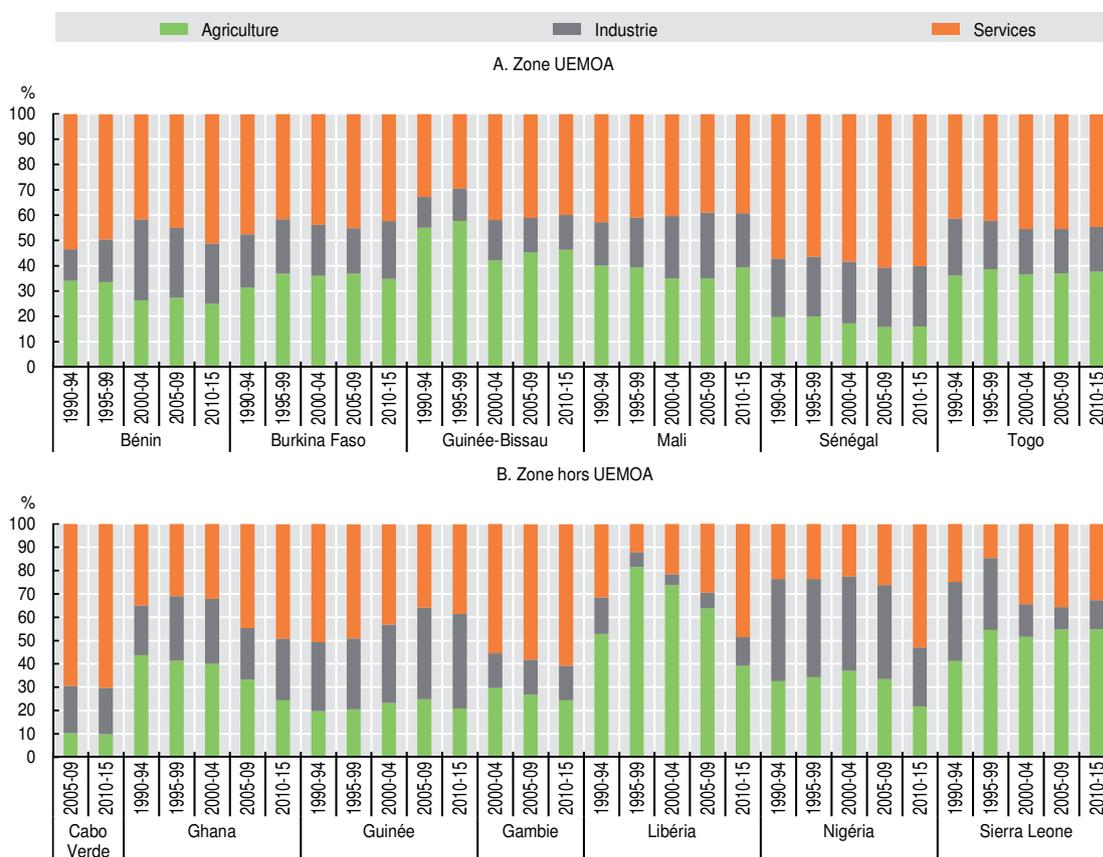
Note : (p) = projections.

Source : Calculs des auteurs sur la base du rapport *Perspectives économiques mondiales*, FMI (2018).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933786040>

## Annexe 7.A2. Dynamiques et déterminants de la croissance

Graphique 7.A2.1. Analyse sectorielle de la croissance dans la CEDEAO de 1990 à 2015



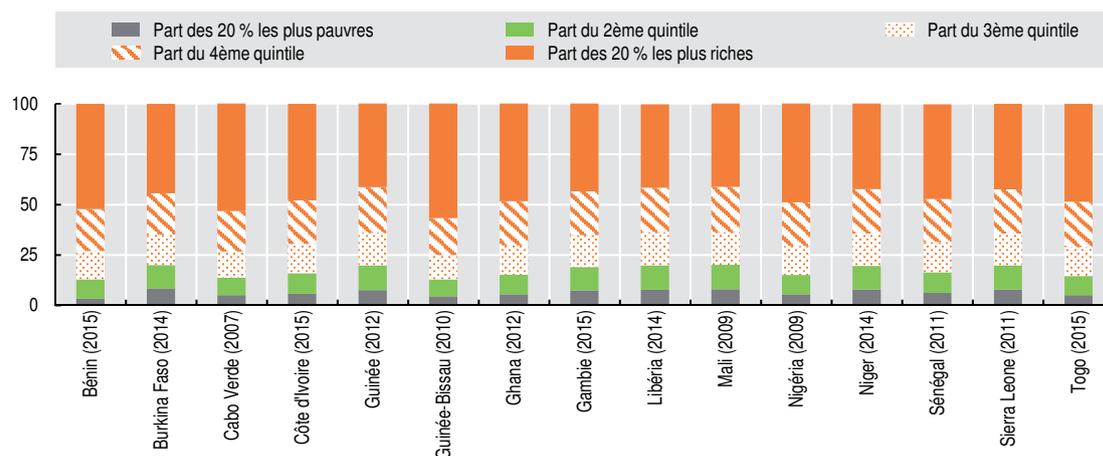
Notes : Données indisponibles pour la Côte d'Ivoire et données partielles pour le Cabo Verde (2005-15) et la Gambie (2000-15).

Source : Base de données WDI (Banque mondiale, 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933786059>

## Annexe 7.A3. Dynamiques et déterminants des inégalités

Graphique 7.A3.1. Répartition interquintile des revenus en Afrique de l'Ouest



Source : Auteurs à partir de la base de données WDI (Banque mondiale, 2017).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933786078>

Tableau 7.A3.1. Inégalités d'opportunités dans les pays d'Afrique de l'Ouest (moyenne de 2008-17)

	Bénin	Burkina Faso	Cabo Verde	Côte d'Ivoire	Gambie	Ghana	Guinée	Guinée-Bissau	Mali	Libéria	Niger	Nigéria	Sénégal	Sierra Leone	Togo
<b>Indicateur d'éducation</b>															
Taux d'achèvement de l'école primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	73.5	54.3	89.7	56.3	71.2	91.8	59.5	64.3	54	61.6	48.3	72.4	58.7	63	74.4
Taux d'achèvement de l'école primaire, filles (% du groupe d'âge pertinent)	66.1	53.5	89.6	49.7	73	91.6	51.7	56.8	48.7	56.4	41.9	67.1	61	61.5	66.3
Inscriptions à l'école, secondaire (% net)	37.7	18.6	69.1	27.5		48.4	25		26.1	14.8	9.9			30.5	
Inscriptions à l'école, secondaire, filles (% net)	11.7	8.8	63			33.3	13.2	6			5.4		15.7		15.3
<b>Indicateur de santé</b>															
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	68.4	61.5	20.9	74.1	46.4	47	65.9	67.3	75.6	60.4	58.5	76.2	39.7	98.4	56.2
Espérance de vie à la naissance, total (années)	59.8	58.2	72.2	51.5	60.1	61.5	57.8	55.8	56.1	60.5	58	51.7	65.2	49.5	58.5
<b>Indicateurs de vie décente (en pourcentage de la population)</b>															
Accès à l'électricité	36.1	16.4	83.5	59.7	42.8	69.5	27.9	11.4	28.8	8.3	14.2	53.7	57.3	14.8	39.4
Accès aux services d'eau de base (zone rurale)	57.4	42.6	72.1	54.8	67.3	62.6	52.4	50.8	57.4	57.2	34.2	48.7	58.3	41.3	41.3
Accès aux services d'eau de base (zone urbaine)	76.4	77.8	91.7	89.5	87.2	86.2	86	82.3	87.4	79.6	88.5	80.1	90.5	72.5	86.9
Accès aux services sanitaires de base	13	19.4	61	28.1	44.5	13.6	19.2	18.9	28.5	11.2	16	33.4	46	13.5	13.2
<b>Indicateurs technologiques (pour 100 personnes)</b>															
Taux d'accès au téléphone fixe	1.5	0.8	13.3	1.3	2.9	1	0.1	0.1	0.8	0.2	0.5	0.4	2.3	0.3	1.2
Taux d'accès au téléphone mobile	77.1	54.4	87.6	86.2	100.1	94.4	56.1	53.9	85.1	53.3	30.9	65.6	78.7	46.5	49.9

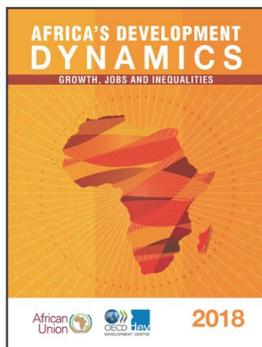
Source : Auteurs à partir de la base de données WDI (Banque mondiale, 2017).

## Références

- Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N° 14, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/56d463a9-fr>.
- Allen, T. et P. Heinrigs (2016), « Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine », Notes ouest-africaines, N° 1, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwjg67l25f-fr>.
- ANSD (2015), *Rapport global du recensement général des entreprises*, Agence nationale de statistique et de la démographie, Ministère de l'Économie, des finances et du plan du Sénégal, Dakar, [http://www.ansd.sn/index.php?option=com\\_rapports&view#](http://www.ansd.sn/index.php?option=com_rapports&view#).
- BAfD (2011), *The Middle of the Pyramid : Dynamics of the Middle Class in Africa – Market Brief*, Banque africaine de développement, Abidjan. <https://www.afdb.org/fr/documents/document/market-brief-the-middle-of-the-pyramid-dynamics-of-the-middle-class-in-africa-23582/>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique 2017: Entrepreneuriat et industrialisation*, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016: Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 – Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012: Promouvoir l'emploi des jeunes*, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- BAfD/OCDE (2008), *Perspectives économiques en Afrique 2008*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2008-fr>.
- Banque mondiale (2017), *World Development Indicators* (base de données des indicateurs du développement dans le monde), <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators> (consulté en janvier 2018).
- Banque mondiale (2014), *The Economic Impact of the 2014 Ebola Epidemic: Short and Medium Term Estimates for West Africa*, Washington D. C., <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-0438-0>.
- Bouchama, N. et al. (2018), « Les inégalités de genre dans les institutions sociales ouest-africaines », Notes ouest-africaines, N° 13, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/7357808d-fr>.
- CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international (SDI)* (base de données), Comité d'aide au développement, Éditions OCDE, Paris, [www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm](http://www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm).
- CEDEAO (2016), *Rapport de convergence 2016 de la CEDEAO*, Commission de la CEDEAO, Abuja, <http://www.ecowas.int/documentation-2/rapports-de-convergence-macroeconomique-des-etats-membres-de-la-cedeao/?lang=fr>.
- CENUA (2015), *Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest en 2014 et Perspectives en 2015*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Niamey, [https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/reg\\_econprofile\\_2015\\_ice18\\_fre\\_def\\_def\\_23\\_11\\_2015.pdf](https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/reg_econprofile_2015_ice18_fre_def_def_23_11_2015.pdf).
- CNUCED (2015), *Le développement économique en Afrique, Rapport 2015 : Libérer le potentiel du commerce des services en Afrique pour la croissance et le développement*, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, Genève, <http://unctad.org/fr/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=1261>.
- Corrigan, T. (2016), « Space, soil and status: Insights from the APRM into the governance of land in Africa », SAIIA Occasional Paper N° 229, South African Institute of International Affairs, Johannesburg, [www.saiia.org.za/occasional-papers/1032-space-soil-and-status-insights-from-the-aprm-into-the-governance-of-land-in-africa](http://www.saiia.org.za/occasional-papers/1032-space-soil-and-status-insights-from-the-aprm-into-the-governance-of-land-in-africa).
- Derry, I. (2016), « Access to and Control Over Land as gendered: Contextualising Women's Access and Ownership Rights of Land in Rural Ghana », *Africanus Journal of Development Studies*, 45 (2) pp. 28-48.
- Doumbia, S. (2011), « Surliquidité bancaire et « sous-financement de l'économie », *Revue Tiers Monde*, (1), pp. 151-170.
- FMI (2018), *World Economic Outlook*, mise à jour avril 2018 (base de données), Fonds monétaire international, Washington D. C., <https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx> (consulté en mai 2018).
- FMI (2017a), *Perspectives de l'économie mondiale : Un paysage économique mondial en mutation*, Fonds monétaire international, Washington D. C., <http://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2017/09/19/world-economic-outlook-october-2017>.
- FMI (2017b) *Mise à jour – Perspectives économiques régionales : Ajustement budgétaire et diversification économique*, janvier 2017, Washington D. C., <http://www.imf.org/en/Publications/WEO/Issues/2016/12/27/A-Shifting-Global-Economic-Landscape>.

- FMI (2017c), *Perspectives économiques régionales en Afrique sub-saharienne : Faire redémarrer la croissance*, Fonds monétaire international, Washington D. C., <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/05/03/sreo0517>.
- FMI (2016), « Sub Saharan African Migration : Patterns and Spillovers », *Spillover Notes*, Issue 9, Fonds monétaire international, Washington D. C., <http://www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/Spillover-Notes>.
- Kouakou, C. et A. Koba (2015), « L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, une étude diagnostique », Rapport d'étude du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), Ottawa, [https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/Youth\\_Employment\\_COTE\\_DIVOIRE\\_REPORT\\_FINAL.pdf](https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/Youth_Employment_COTE_DIVOIRE_REPORT_FINAL.pdf).
- KPMG/EDC (2014), *Strengthening Access to Finance for Micro, Small and Medium Enterprises (MSMEs) in Nigeria*, KPMG et Enterprise Development Center, <http://edc.edu.ng/wp-content/uploads/2017/02/MSME-Banking-Study-2014.pdf>.
- Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal (2011), *Rapport National de la Compétitivité du Sénégal*, Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal, Dakar, <http://www.cepod.gouv.sn/?q=node/65>.
- Mitaritonna, C., S. Bensassi et J. Jarreau (2017), « Regional Integration and Informal Trade in Africa : Evidence from Benin's Borders », *CEPII Working Paper*, N° 2017-21 – December 2017, <http://www.cepii.fr/CEPII/en/publications/wp/abstract.asp?NoDoc=10990>.
- Nordman, C. et L. Pasquier-Doumer (2015), « Transitions in a West African labour market : The role of family networks », *Journal of Behavioral and Experimental Economics*, vol. 54, pp. 74-85, <https://doi.org/10.1016/j.socec.2014.11.008>.
- OCDE (2018a), *Flux financiers illicites: L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264285095-fr>.
- OCDE (2018b), *Étude Pays SIGI Burkina Faso*, OCDE, Paris, <https://www.genderindex.org/burkina-faso-country-study/>.
- OCDE (2017a), *Libérer le potentiel des jeunes entrepreneurs dans les pays en développement : de la subsistance à la performance*, Études du Centre de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264282094-fr>.
- OCDE (2017b), *Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire – Rapport d'avancement n°2*, OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/development/mcrr/countries/cotedivoire/>.
- OCDE (2016), *Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 2. Analyse approfondie et recommandations*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251670-fr>.
- OCDE (2013), *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187443-en>.
- OCDE/ATAF/CUA (2017), *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280854-en-fr>.
- OIT (2012), *Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali*, Département des Politiques de l'emploi, Organisation internationale du travail, Genève, [http://www.ilo.org/emppolicy/pubs/WCMS\\_244833/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/emppolicy/pubs/WCMS_244833/lang--fr/index.htm).
- OPHI (2017), *Global Multidimensional Poverty Index Winter 2017/2018* (database), Oxford Poverty & Human Development Initiative, Oxford, <http://ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/global-mpi-2017/>.
- Oyeleran-Oyeyinka, O. (2014), « Industrialization pathways to human development: Industrial clusters, institutions and multidimensional poverty in Nigeria », rapport présenté à la *First Annual Bank Conference on Africa: Harnessing Africa's Growth for Faster Poverty Reduction*, Paris School of Economics et Banque mondiale, 23-24 juin 2014.
- PNUD (2017a), *Human Development Report 2016: Human Development for Everyone*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, <http://hdr.undp.org/en>.
- PNUD (2017b), *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne, tendances divergentes, déterminants et conséquences*, Bureau régional pour l'Afrique, Programme des Nations Unies pour le Développement, New York, <http://www.africa.undp.org/content/rba/fr/home/library/reports/income-inequality-trends-in-sub-saharan-africa--divergence--dete.html>.
- PNUD (2013), « Cadre institutionnel et réglementaire du marché du travail » dans *Rapport national sur le développement humain 2013 : Emploi, changements structurels et développement humain en Côte d'Ivoire*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, [http://www.ci.undp.org/content/cote-divoire/fr/home/library/poverty/rndh\\_2013.html](http://www.ci.undp.org/content/cote-divoire/fr/home/library/poverty/rndh_2013.html).
- Staatz, J. et F. Hollinger (2016), « West African Food Systems and Changing Consumer Demands », *West African Papers*, N° 4, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/b165522b-en>.

- UNDESA (2018), *World Population Prospects : The 2018 Revision* (données personnalisées récupérées sur le site Internet), Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, N. Y., <https://esa.un.org/unpd/wpp/>.
- UNDESA (2017), *World Population Prospects : The 2017 Revision* (données personnalisées récupérées sur le site Internet), Division de la population, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, N. Y.
- Wade I. et A. Niang (2014), « L'engagement de Maputo : le mot d'ordre a-t-il été respecté ? », *Passerelles*, Volume 15, n° 3, Centre international pour le commerce et le développement durable, Genève, <https://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/issue-archive/la-s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-le-commerce-en-afrique>.



Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2018**  
Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique de l'Ouest », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).